

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

Travail-Justice-Solidarité

129

Décret D/2019/...../PRG/SGG

Portant Nomination de Directeurs au Grand Hôtel
de l'Indépendance (GHI)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi L/2016/075/AN du 30 décembre 2016, portant Gouvernance financière des Sociétés et établissements publics en République de Guinée;
- Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, Portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 25 Mai 2018, Portant Structure du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, Portant Nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu le Décret D/2018/166/PRG/SGG du 16 Août 2018, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat

DECRETE:

ARTICLE 1 :

Madame DOUKOURE née Asmaou BAH précédemment responsable du Service Recouvrement du GHI, est nommée Directrice Générale du Grand Hôtel de l'Indépendance.

ARTICLE 2 :

Monsieur Mohamed Lamine CAMARA Matricule 206 044 H, Inspecteur des Services Financiers et Comptables en service au Ministère de l'Economie et des Finances est nommé Directeur Général Adjoint du Grand Hôtel de l'Indépendance.

ARTICLE 3 :

La dépense est imputable au Budget du Grand Hôtel de l'Indépendance exercice 2019.

ARTICLE 4 :

Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

29 AVR 2019

Conakry le,...../...../2019



Professeur ALPHA CONDE